

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2021/045

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>03 septembre 2021      | L'an deux mille vingt et un<br>Le 09 septembre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>03 septembre 2021         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE : 29 | <b>Etai<sup>ent</sup> présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS : 25                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| VOTANTS : 29                                    | <b>Ont donné pouvoir</b> : Virginie ALBAR à Eva SEGUY<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Jean-Luc BIANCHI à Christine ASHWORTH<br>Katia LEFEUVRE à Pierre-François DEGAND                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

### ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT) 2021 DE LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

Le Conseil Municipal,

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRé) ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général des impôts, et notamment l'article 1609 nonies C ;

**VU** le rapport de la CLECT voté à la majorité simple le 15 juin 2021.

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**ADOpte** le rapport de CLECT 2021 de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

**PRECISE** qu'en cas d'adoption du rapport de la CLECT par les communes membres de l'EPCI, selon les conditions de majorité définies par l'article 1609 nonies C du code général des impôts, il sera transmis au président de la Communauté urbaine, pour proposition de fixation des attributions de compensation définitives.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 10 septembre 2021

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU



# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2021/046

DATE DE CONVOCATION : 03 septembre 2021	L'an deux mille vingt et un Le 09 septembre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 03 septembre 2021	<u>Etaient présents</u> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE Formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	<u>Ont donné pouvoir</u> : Virginie ALBAR à Eva SEGUY Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Jean-Luc BIANCHI à Christine ASHWORTH Katia LEFEUVRE à Pierre-François DEGAND
PRESENTS : 25	
VOTANTS : 29	

APPROBATION DE LA FIXATION DE LA COMPOSANTE DE NEUTRALISATION FISCALE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION A COMPTER DE 2017

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général des impôts, notamment son article 1609 *nonies* C dans sa rédaction en vigueur au 1^{er} janvier 2016,

VU les statuts de la Communauté Urbaine,

VU le jugement rendu le 23 mai 2019 par le Tribunal administratif de Versailles annulant notamment la délibération du Conseil communautaire n° CC_2016_11_17_06 du 17 novembre 2016 portant adoption du protocole financier général,

VU les délibérations du Conseil communautaire n° CC_2018_07_04_09 du 4 juillet 2018 et n° CC_2018_12_11_14 du 11 décembre 2018 fixant le montant des attributions de compensation définitives pour 2017,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2019_07_12_17 du 12 juillet 2019 portant adoption du protocole financier général,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2019_07_12_18 du 12 juillet 2019 portant adoption des attributions de compensation pour 2016,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC 2021-02-11-01 du 11 février 2021 fixant la composante de la neutralisation fiscale des attributions de compensation à compter de 2017,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

APPROUVE la composante de neutralisation fiscale des attributions de compensation fixées par délibération du Conseil communautaire du 11 février 2021 telle que définie dans le tableau joint.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE
Le 10 septembre 2021

Le Maire,
Jean-Pierre LAIGNEAU

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2021/047

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>03 septembre 2021      | L'an deux mille vingt et un<br>Le 09 septembre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>03 septembre 2021         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br><br>EN EXERCICE : 29 | <b>Etai<sup>e</sup>nt présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS : 25                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| VOTANTS : 29                                    | <b>Ont donné pouvoir</b> : Virginie ALBAR à Eva SEGUY<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Jean-Luc BIANCHI à Christine ASHWORTH<br>Katia LEFEUVRE à Pierre-François DEGAND                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

### LIMITATION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS DE LA TAXE FONCIERE EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION

Le Conseil Municipal,

**VU** la délibération du Conseil Municipal de Villennes-sur-Seine du 08 septembre 1995 par laquelle la Ville avait pris la décision de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les constructions neuves et additions de construction à usage d'habitation,

**VU** l'article 1383 du code général des impôts,

**CONSIDERANT** que compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale et de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) résidences principales, la délibération prise antérieurement par la Commune devient caduque,

**CONSIDERANT** qu'une limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation permet à la Ville de Villennes-sur-Seine de conserver une situation équivalente à celle préexistante, sans créer de pertes.

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

**DIT** que cette décision sera notifiée aux services fiscaux et préfectoraux.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 10 septembre 2021

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2021/048

DATE DE CONVOCATION : 03 septembre 2021	L'an deux mille vingt et un Le 09 septembre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 03 septembre 2021	
NOMBRE DE CONSEILLERS :	Etaients présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE
EN EXERCICE : 29	Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 25	
VOTANTS : 29	Ont donné pouvoir : Virginie ALBAR à Eva SEGUY Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Jean-Luc BIANCHI à Christine ASHWORTH Katia LEFEUVRE à Pierre-François DEGAND

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS FILIERE ADMINISTRATIVE

Le Conseil Municipal,

VU le tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 31 janvier 1992 et réactualisé au 10 juin 2021,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, et notamment lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois.

CONSIDERANT la nécessité d'assurer le remplacement de la Responsable du Service des Finances qui mutera le 27 septembre 2021 et disposant du grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe,

CONSIDERANT que le choix de recrutement s'est porté sur une candidate disposant du grade d'attaché territorial, il est nécessaire de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet et de créer un poste d'attaché territorial à temps complet,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

DECIDE de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} octobre 2021 comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

SUPPRESSION D'UN POSTE

Cadre d'emploi : Adjoint administratif territorial

Grade : Adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Temps de travail : 35 h

CREATION D'UN POSTE

Cadre d'emploi : Attaché territorial

Grade : Attaché territorial

Temps de travail : 35 h

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans cet emploi seront inscrits au budget 2021 de la commune au chapitre 012.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 10 septembre 2021

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2021/049

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>03 septembre 2021 | L'an deux mille vingt et un<br>Le 09 septembre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>03 septembre 2021    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :                    | <b>Etai<del>ent</del> présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE |
| EN EXERCICE : 29                           | Formant la majorité des membres en exercice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| PRESENTS : 25                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| VOTANTS : 29                               | <b>Ont donné pouvoir</b> : Virginie ALBAR à Eva SEGUY<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Jean-Luc BIANCHI à Christine ASHWORTH<br>Katia LEFEUVRE à Pierre-François DEGAND                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

### RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE COMPTABLE DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ACCESSOIRE

Le Conseil Municipal,

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

**VU** le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activité des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public,

**VU** le décret n° 2011-82 du 20 janvier 2011 modifiant le décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activité des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public,

**CONSIDERANT** la nécessité de renforcer ponctuellement l'effectif du Service des Finances pour apporter une expertise en matière de finances publiques avec un agent public d'une autre structure ;

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DECIDE :**

- la création d'une activité accessoire au sein du Service des Finances pour une durée de 3 mois à compter du 10 septembre 2021 ;
- l'intervenant sera rémunéré sur la base d'une indemnité horaire calculée en référence aux indices brut et majoré, correspondant au grade de l'intéressé ;

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sont inscrits au budget 2021 de la commune au chapitre 012.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE

Le 10 septembre 2021

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

